

Demande de rétractation sur dossier

Par Kizandlove, le 06/05/2019 à 11:37

Bonjour, je voudrais me retirer d'une procédure en cours. Quels sont mes droits? Je m'explique, j ai hébergé gratieusement une "amie" et sa fille pendant 2 mois dû à sa séparation avec son conjoint qui est le papa de leur fille. A l'heure d'aujourd'hui avec tous les services que j ai fait pour elle, elle m a mit les bâtons dans les roues, résultat, elle met en l'air 10 ans de mariage avec 2 enfants issus de ce mariage, ainsi que notre maison etc. Je souhaite donc retirer mon témoignage. Son avocate ne veut rien savoir, elle me dit qu elle est désolée pour moi, qu elle ne peut rien faire elle défend sa cliente, ce que je conçois bien naturellement mais je voudrais ne plus apparaître dans son dossier au titre de "mes amis mon hébergés".. comment faire? Merci de bien vouloir me répondre, j en ai gros sur la patate et suis dans l embarras le plus total.

Audrey